

**COMMUNE  
DE BISCHHOLTZ**



Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Saverne  
Canton d'Ingwiller  
✉ Mairie,  
67340 BISCHHOLTZ  
☎/fax : 03.88.89.30.70  
mairie.bischholtz@wanadoo.fr

**SEANCE DU LUNDI 8 JUILLET 2019**

Membres présents :

LEONHART Jacqueline - SPACH Thierry  
WILLEM Henri - DECKER Evelyne - JACOB Valérie  
LEONHART Audrey - MILLER Pascal  
REINHARDT Michel - WEIL Sabine

Excusée : HEINTZ Françoise

Absent : PASQUIER Brice

Nombre de Conseillers

élus : 11  
en fonction : 11  
présents : 9

**ORDRE DU JOUR**

**1. Lecture et approbation du P.V. de la réunion du 13/5/2019**

Le PV de la réunion du 13/5/2019 est approuvé et signé à l'unanimité.

**2. Désignation du délégué au Parc naturel régional des Vosges du Nord**

Dans le cadre de la demande d'adhésion au Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord en qualité de commune associée du Parc formulée par délibération du 18 février 2019, il y a lieu de désigner un délégué au Parc.

Le conseil désigne à l'unanimité Jacqueline Leonhart, Maire de Bischholtz, en tant que déléguée du Parc.

**3. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées portant sur l'évaluation des charges transférées le 1<sup>er</sup> janvier 2019 dans le cadre :**

- de la définition de la compétence « *étude, réalisation et gestion d'équipements et de services d'accueil d'enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires d'intérêt communautaire* » ;
- de la restitution de la communauté de communes aux communes des compétences :
  - « *aménagement dans les cimetières communaux d'espaces cinéraires : colombariums et jardins du souvenir (Pays de Hanau)* » ;
  - « *soutien au développement de l'enseignement supérieur (Pays de Hanau)* » ;
  - « *prise en charge des emprunts liés à la réalisation de travaux aux collèges et aux cantines rattachées dans le cadre de l'appel de responsabilité, avant le transfert au Département (Pays de La Petite Pierre)* »

**Vu** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

**Vu** l'article L5214-16 du code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'alinéa 7 du IV de l'article 1609 nonies C du code général des impôts,

**Vu** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de communes de Hanau La Petite-Pierre réunie le 19 juin 2019,

**Le Conseil municipal de BISCHHOLTZ décide à l'unanimité**

- **d'APPROUVER** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, réunie le 19 juin 2019, portant sur l'évaluation des charges transférées le 1<sup>er</sup> janvier 2019 dans le cadre :

- de la définition de la compétence « *étude, réalisation et gestion d'équipements et de services d'accueil d'enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires d'intérêt communautaire* » ;
- de la restitution de la communauté de communes aux communes des compétences :
  - « *aménagement dans les cimetières communaux d'espaces cinéraires : colombariums et jardins du souvenir (Pays de Hanau)* » ;
  - « *soutien au développement de l'enseignement supérieur (Pays de Hanau)* » ;
  - « *prise en charge des emprunts liés à la réalisation de travaux aux collèges et aux cantines rattachées dans le cadre de l'appel de responsabilité, avant le transfert au Département (Pays de La Petite Pierre)* »
- **de CHARGER** le Maire de notifier cette délibération à M. le Président de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre.

#### **4. Avancement du projet de 2 terrains à bâtir rue Bernert**

Mme le Maire informe qu'une 2<sup>e</sup> réunion a eu lieu le 18 juin 2019 pour faire le point sur les travaux à réaliser pour la viabilisation des terrains et la réhabilitation de la Rue Bernert, à savoir :

Viabilisation des terrains : (Commune)

- La réalisation d'une longrine côté EST de la rue est validée.
- La longrine côté OUEST de la rue reste à confirmer. La commune est en discussion avec le propriétaire du terrain (M. Spohr).
- Prolongement des réseaux des eaux usées et d'AEP avec la création de 2 branchements privés.
- Il n'y a pas de nécessité de mettre en place un PI, la défense incendie étant déjà assurée par les infrastructures existantes.
- Prolongement du réseau d'éclairage avec la mise en place de 2 luminaires identiques à ceux déjà existants. Modèle à communiquer.
- Prolongement du réseau télécom avec la mise en place de 2 branchements, on vérifiera si la convention avec Orange est déjà signée.
- Le bureau d'études programmera une réunion avec Orange et l'entreprise Bouygues afin de s'assurer du bon fonctionnement des travaux de génie civil déjà réalisés.
- Le revêtement en enrobés de la voirie se prolongera jusqu'à l'extrémité des terrains à viabiliser. Un caniveau grille HRI 400KN de 400mm de largeur sera disposé en amont de la voie en enrobés.
- La commune souhaite la mise en place d'une longrine le long de la propriété occupée par M. & Mme Weber. Cette dernière fera l'objet d'un chiffrage séparé.

Réhabilitation de la rue Bernert : (CCHLPP)

- Les limites de la prestation ont été définies.
- Les tampons d'assainissement devront être remplacés. Une demande de fourniture des tampons sera faite auprès du SDEA le moment venu.
- Les éléments de voirie qui devront être remplacés ont été identifiés et seront reportés sur le plan à venir.
- Des grilles avaloirs feront l'objet de réparation (rescellement, remplacement de la grille si nécessaire).

#### **5. Enquête publique PLUi**

Le Maire rappelle les dates de l'enquête publique relative à l'élaboration du Plan local d'Urbanisme intercommunal du Pays de Hanau qui se déroulera du lundi 8 juillet 2019 au samedi 10 août 2019. Pendant la durée de l'enquête chacun pourra transmettre ses observations et propositions.

Au terme de l'enquête, le projet de PLUi, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique unique, des observations du public et du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, sera approuvé par délibération du conseil communautaire.

#### **6. Décision modificative du budget**

Dans le cadre du sinistre survenu sur la tombe Hoehn, l'inscription de la dépense et de la recette exceptionnelle a été omise au BP 2019.

Le conseil municipal après délibérations décide à l'unanimité de voter au BP 2019

2.600 € au compte 678

2.600 € au compte 7788

## **7. Fête nationale**

Tous les habitants sont cordialement invités par le Maire, les Adjointes et le Conseil Municipal à la cérémonie du samedi 13 juillet 2019 à 19h à la salle polyvalente et partager le verre de l'amitié. La commune distribuera une brioche aux enfants jusqu'à 14 ans et l'APP vendra des knacks.

## **8. Divers**

Mme le Maire informe

- Qu'un habitant de Bischholtz a signalé à la Police de l'Urbanisme des travaux réalisés sans autorisation.  
Les 3 signalements concernent :  
Jean-Charles Kern pour la réalisation d'une piscine couverte  
Serge Vighi pour la réalisation d'abri pour animaux derrière sa propriété  
Céline Metzger pour une construction dans un champs (section 2, parcelle 144)  
En ce qui concerne le 1er signalement, il y a prescription. Les deux autres ont fait l'objet d'un contrôle sur site le 20 juin 2019 pour vérifier la conformité des travaux aux règles d'urbanisme.
- Qu'une réclamation verbale pour nuisances sonores liées aux aboiements de chiens a été reçue en mairie.
- Que la commune recrute une accompagnatrice de transport scolaire pour la rentrée 2019/2020 pour toute la durée d'absence d'Huguette Spielmann.
- Que dans le cadre de l'opération « Trame Verte et Bleue », la CCHLPP propose la plantation de petits fruitiers en face de l'abri de vignes en collaboration avec l'école de Bischholtz.